AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-6-78014927

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

ABONNEMENT ANNUEL 60,00 F

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 163 22 juin 1978

/VIGNE/

BOTRYTIS

A ce jour cette maladie ne s'est guère manifestée dans le vignoble. Elle peut cependant dès à présent s'installer sur les feuilles et provoquer la formation de taches brun acajou, quelquefois disposées à l'intérieur du limbe, mais apparaissant le plus souvent sur le bord de la feuille, de part et d'autre d'une grosse nervure.

Si, dans la majorité des cas, leur présence sur feuilles n'a pas de conséquences graves, il n'en est pas de même des attaques sur les grappes qui peuvent être contaminées depuis leur formation jusqu'à la vendange.

La connaissance des conditions climatiques capables de favoriser de fortes attaques étant encore insuffisante, la méthode de lutte chimique actuellement admise consiste en l'application de quatre traitements spécifiques, spécialement dirigés sur les grappes et sur les deux faces du rang. Ils seront effectués :

- le premier à la fin de la floraison, stade nouaison,
- le deuxième juste avant la fermeture de la grappe,
- le troisième dès le début de la véraison,
- le quatrième un mois avant les vendanges.

Les produits mentionnés ci-après font actuellement l'objet d'une autorisation provisoire de vente aux doses indiquées :

MATIERES ACTIVES	DOSES EN GRAMMES PAR HECTOLITRE	SPECIALITES COMMERCIALES
bénomyl	50	Benlate
carbendazime	50	Bavistine
dichlofluanide	200	Euparène
dicyclidine	75	Sumisclex
iprodione	75	Rovral
méthylthiophanate	140	Pelt 44
vinchlozoline	75	Ronilan

.../...

P 118

En raison de l'apparition de souches résistantes, le Benlate, la Bavistine et le Pelt 44 sont cependant à déconseiller dans notre vignoble.

Pour de plus amples informations sur cette maladie, nous attirons l'attention des viticulteurs sur l'article intitulé "Botrytis de la vigne" paru dans le Phytoma n° 298 de mai 1978, page 33.

/ GRANDES CULTURES /

- POMME DE TERRE -

(toutes régions - variétés sensibles)

MILDIOU

Les précipitations, localement importantes (35 à 40 mm), ayant intéressé la plus grande partie de la Circonscription dans la période du 16 au 19 juin, ont maintenu une humidité prolongée au sein des cultures, favorable aux premières contaminations à partir des foyers primaires d'infections.

Il est par conséquent recommandé d'assurer dans les meilleurs délais, la protection fongicide des variétés de pommes de terre sensibles, en toutes régions de la Circonscription.

Renouveler cette intervention, dans les autres cultures traitées selon notre avis du 14 juin 1978.

En culture irriguée reconduire les pulvérisations fongicides en fonction des apports d'eau (25 à 30 mm provoquent le lessivage du dernier traitement).

DORYPHORE

La présence de doryphores adultes et de larves est notée dans bon nombre de parcelles. Dans ces cas intervenir spécifiquement ou par traitement mixte en ajoutant un insecticide autorisé contre ce ravageur à la bouillie anti-mildiou.

- CEREALES -

RESEAU D'OBSERVATIONS - SITUATION PHYTOSANITAIRE

- stade : (Feekes-Large)

  . Orge d'hiver - escourgeon : 11-2 (grains pâteux),
  . blé d'hiver : 10.5.4-11-1 (formation du grain-stade laiteux).

- maladie :

  . aucune évolution notoire des maladies n'est à signaler par rapport à notre dernier bulletin.

- pucerons :

  . les populations des pucerons de feuilles restent faibles,
  . Sitobion avenae, le puceron des épis n'est pas observé en culture.

Dans ces conditions une intervention chimique ne s'impose plus.

.../...

/ CULTURES MARAICHERES /

- CELERI -

SEPTORIOSE

Les dernières pluies ont été favorables au développement de cette maladie. La protection des cultures doit dès à présent être assurée avec l'un des produits suivants :

- produits cupriques : 250 g Cu/hl
- oxyquinoléate de cuivre : 60 g/hl
- bénomyl : 40 g/hl
- carbatène + manèbe : 40 g + 120 g/hl
- captafol : 160 g/hl
- carbendazime : 40 g/hl
- mancozèbe : 160 g/hl
- méthylthiophanate : 70 g/hl
- manèbe : 160 g/hl
- propinèbe : 210 g/hl

association de bénomyl + mancozèbe

- TOMATE -

MILDIOU DE LA TOMATE

Un premier traitement contre cette maladie est à réaliser sur cultures de plein air, où des contaminations par ce champignon sont à craindre. Intervenir en faisant appel à l'une des matières actives ci-dessous :

- captafol : 160 g/hl
- mancozèbe : 160 g/hl
- manèbe : 200 g/hl
- propinèbe : 210 g/hl

Ce traitement est également efficace vis-à-vis de l'Alternaria.

/ PETITS FRUITS /

- CASSISSIER -

OIDIUM AMERICAIN

La présence de ce champignon est observée dans certaines plantations de cassissier.

Une première intervention devrait être effectuée avec l'un des produits suivants :

- bénomyl (1) : 30 g/hl
- carbendazime (1) : 30 g/hl
- méthylthiophanate (1): 70 g/hl
- bupirimate : 37, 5 g/hl
- ditalimfos : 50 g/hl
- dinocap : 25 g/hl + mouillant
- triforine : 33,5 g/hl (active sur la rouille)

(1) Dans certaines plantations régulièrement traitées aux benzimidazoles, il est possible d'observer une réduction d'efficacité.

/ CULTURES SPECIALISEES /

- TABAC -

MILDIOU

La Fédération des Planteurs de Tabac d'Alsace, la Caisse d'Assurance Mutuelle des Planteurs de Tabac de STRASBOURG et le Service Technique de la Coopérative des Planteurs de Tabac d'Alsace communiquent :

" Le mildiou du tabac qui n'avait pas sévi en Alsace l'an dernier avant le 16 août, vient de faire son apparition le 20 juin. En effet, la présence du parasite a été constatée sur 2 parcelles de la commune de KOGENHEIM (67).

Les feuilles séminales d'environ la moitié des pieds de la pièce la plus atteinte présentent de 1 à 3 taches, avec émission de spores sur la face inférieure.

.../...

P119

Cette apparition très précoce est inquiétante et risque de faire courir de graves dangers.

Il est indispensable, dans l'intérêt général, que toutes les mesures de prévention nécessaires soient appliquées par tous les planteurs.

Pour le moment, les précautions suivantes doivent impérativement être prises par l'ensemble des planteurs :

- traitement de choc répété sur toutes les plantations de PARAGUAY,

- exécution d'au moins 2 traitements après transplantation sur les parcelles de P. B.,

- les planteurs insuffisamment pourvus en fongicides peuvent en réclamer au Service Technique du S.E.I.T.A.,

- destruction totale, immédiate, de tous les semis,

- alerte immédiate au chef de secteur du Service Technique lorsqu'une tache suspecte est constatée.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER